



**Commission
scolaire
de Montréal**

DG-01-318

Annexe

Version corrigée

**RAPPORT ANNUEL 2015-2016
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL**

**Déposé le 21 décembre 2016
au Conseil des Commissaires**

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidente et du directeur général
2. Conseil des commissaires
 - ❖ Faits saillants
 - ❖ Code d'éthique et de déontologie
3. Commission scolaire de Montréal en un coup d'œil
4. Plan Réussir et buts ministériels
 - ❖ 1^{er} but – L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
 - ❖ 2^e but – L'amélioration de la maîtrise du français
 - ❖ 3^e but – L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA)
 - ❖ 4^e but – L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements
 - ❖ 5^e but – L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle
5. Sommaire des résultats financiers 2015-2016
6. Bilan des interventions liées à la violence et à l'intimidation
7. Sommaire du rapport annuel 2015-2016 de la protectrice de l'élève

1. Mot de la présidente et du directeur général

En premier lieu, mentionnons que le fait saillant le plus important en 2015-2016 concerne l'amélioration de nos résultats scolaires, dont les objectifs étaient liés à notre plan Réussir. Le taux de décrochage a continué la baisse amorcée au cours des dernières années. Nous avons non seulement atteint notre cible, fixée à 26,8 %, mais nous avons réussi à la dépasser de 5,6 points.

En 2015-2016, nous avons poursuivi notre mission dans un contexte difficile en portant notre attention sur les services aux élèves. Et nous avons continué notre transformation organisationnelle.

Nous avons consenti des efforts importants afin de mieux faire connaître aux jeunes de moins de vingt ans la panoplie des métiers offerts en formation professionnelle. Sur le thème Expérience FP, le Salon de la formation professionnelle, a accueilli en février 2016, 3 000 visiteurs, surtout des élèves du secondaire et de l'éducation des adultes. Il s'agissait d'une occasion unique de découvrir quelque 70 métiers offerts par les centres de formation professionnelle.

La hausse de notre effectif a aussi retenu notre attention en 2015-2016. Si le nombre total des élèves fréquentant nos écoles a connu une augmentation considérable durant les dernières années, nos infrastructures ont dû s'adapter aux besoins criants en matière de capacité d'accueil. Toutes les avenues ont été évaluées, de l'acquisition à la reprise d'immeubles excédentaires, en passant par la réhabilitation. Travaux de rénovation, d'agrandissement, de construction et de réfection d'écoles se poursuivent à la Commission scolaire de Montréal. Nous soulignons d'ailleurs les efforts des communautés éducatives qui doivent cohabiter avec ces chantiers, dont l'ampleur et la durée varient d'un lieu à l'autre.

Tout en ayant en tête la réussite des élèves, nous ne saurions passer sous silence les bons résultats financiers que nous avons atteints avec l'équilibre budgétaire en 2015-2016. Nous avons assaini notre situation financière, en sachant que nous devons demeurer vigilants. Nous sommes parvenus à l'équilibre budgétaire grâce aux efforts de tous.

Nous avons également continué à exercer notre leadership. À preuve, en mars dernier, un peu avant que les médias traitent le sujet, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) se dotait de Lignes directrices relatives aux élèves transgenres. Ces lignes directrices visent à assurer le bien-être, le respect et la dignité des élèves transgenres et à leur offrir les meilleures conditions de réussite.

Toutes ces réalisations reposent sur nos efforts collectifs. Nous comptons sur des équipes formidables, dans les écoles et les centres, ainsi que dans nos services administratifs, et sur des parents d'élèves qui font la différence. C'est avec fierté que nous espérons qu'à la lecture de notre rapport annuel, vous connaîtrez mieux la grande trajectoire de notre institution publique.

Catherine Harel Bourdon, présidente

Robert Gendron, directeur général

2. Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires de la CSDM est composé d'une présidence élue au suffrage universel, de douze commissaires élus par circonscription, de deux commissaires cooptés¹ et de quatre commissaires-parents élus par les membres du Comité de parents de la CSDM.

❖ *Membres du Conseil des commissaires et du comité exécutif*

Catherine Harel Bourdon, présidente de la CSDM

Marie-José Mastromonaco, vice-présidente de la CSDM, commissaire, Notre-Dame-de-Grâce–Wesmount

Ben Valkenburg, vice-président du comité exécutif, commissaire, Plateau–Mile End

Kenneth George, commissaire, Villeray–François-Perrault–Parc-Extension

Violaine Cousineau, commissaire, Sud-Ouest

Diane Beaudet, commissaire, Hochelaga-Maisonneuve

Mélanie Robinson, commissaire représentant le Comité de parents (primaire)

Jocelyn Pauzé, commissaire coopté

¹ En début d'année scolaire 2015-2016, Iris Almeida-Côté était commissaire cooptée, jusqu'au 26 août 2015. Le poste est resté vacant le reste de l'année.

❖ **Membres du Conseil des commissaires**

Chantal Jorg, commissaire, Cartierville–Ahuntsic-Ouest
Mohamed Maazami, commissaire, Ahuntsic-Est–Saint-Michel
Jean-François Gosselin, commissaire, Petite-Patrie–Rosemont-Ouest
Jean-Denis Dufort, commissaire, Rosemont
Émilie Auclair, commissaire, Mercier
Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire, Ville-Marie
Khokon Maniruzzaman, commissaire, Côte-des-Neiges
Steve Ouellet, commissaire représentant le Comité de parents (secondaire)
Guylène Dhormes, commissaire représentant le Comité de parents (EHDAA)
Marcel Lauzon, commissaire représentant le Comité de parents

❖ **Faits saillants**

- Création du Bureau de projets institutionnels pour une meilleure coordination des projets de grande portée et la mise en place d'une méthodologie de gestion commune
- Adoption d'un nouvel organigramme et changements à la Direction générale
- Adoption d'un mémoire sur la gouvernance des commissions scolaires
- Adoption d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire et du taux de la taxe scolaire
- Réinvestissement dans les services aux élèves
- Adoption d'une nouvelle offre de services pour favoriser la réussite éducative et la diplomation d'un plus grand nombre d'élèves
- Mise en œuvre d'un projet de pédagogie alternative dans le quartier Villeray
- Accueil de garçons à l'école Louise-Trichet, dorénavant une école secondaire mixte
- Modifications au plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires
- Mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique dans plusieurs écoles, pour un parc immobilier plus vert

- Adoption d'une charte sur le transport actif pour encourager la marche à pied (saines habitudes de vie) et pour augmenter la sécurité des élèves aux abords des écoles
- Consultation sur la nouvelle politique d'admission et de transport des élèves
- Élaboration d'un projet de politique sur la qualité des services de garde des écoles primaires et sur les frais de garde
- Présentation de lignes directrices visant à assurer le bien-être, le respect, la dignité et les meilleures conditions de réussite des élèves transgenres
- Appui au mouvement *Je protège mon école publique*

Pour obtenir plus de renseignements sur le bilan de chacun des commissaires, veuillez consulter le site web de la CSDM (csdm.ca).

❖ **Code d'éthique et de déontologie**

En conformité avec l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le Conseil des commissaires s'est doté, voilà déjà plusieurs années, d'un code d'éthique et de déontologie pour ses membres. Ce règlement porte sur leurs devoirs et leurs obligations et peut prévoir des normes adaptées à certaines ou à toutes les catégories de commissaires. La loi prévoit également que soient publiés, dans le rapport annuel de la Commission scolaire, ce code ainsi que le nombre de cas traités et leur suivi, les manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, les décisions, les sanctions imposées par l'autorité compétente et le nom des commissaires révoqués ou suspendus au cours de l'année.

Comme l'exige la loi, le Conseil des commissaires doit nommer une personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie qui ne peut être ni membre du Conseil des commissaires ni employée de la Commission scolaire. À la CSDM, cette responsabilité relève de M^e Madeleine Lemieux. Comme l'indique son rapport d'activités en 2015-2016, aucune plainte n'a été reçue. De plus, aucune plainte n'ayant été déposée au cours des années précédentes, aucun cas n'a été étudié ni aucune décision n'a été rendue durant l'année 2015-2016.

Pour obtenir plus de renseignements sur ce sujet, veuillez consulter le site web de la CSDM (csdm.ca).

3. Commission scolaire de Montréal en un coup d'œil

109 401 élèves fréquentent un établissement de la CSDM*

Formation générale des jeunes (FGJ) : 73 132

Préscolaire : 9 797

Primaire : 40 131

Secondaire : 23 204

Formation générale des adultes (FGA) : 22 768

Formation professionnelle (FP) : 13 501

Nombre d'établissements scolaires : 191**

122 écoles primaires ordinaires + 5 écoles primaires EHDAA***

24 écoles secondaires ordinaires + 8 écoles secondaires EHDAA

3 écoles primaires et secondaires ordinaires + 4 écoles prim. et sec. EHDAA

10 écoles de métiers de la FP

15 centres de la FGA

Langue maternelle

FGJ

Français : 49,4 %

Arabe : 11,6 %

Espagnol : 7,1 %

Anglais : 4,7 %

Créole : 3,1 %

Autres : 24,1 %

FP

Français : 63,4 %

Arabe : 9,3 %

Espagnol : 6,9 %

Créole : 6,3 %

Anglais : 2,4 %

Autres : 11,7 %

FGA

Français : 40,0 %

Espagnol : 14,4 %

Arabe : 8,1 %

Créole : 7,0 %

Anglais : 5,2 %

Autres : 25,3 %

Incluant la francisation

FGA

Français : 58,2 %

Espagnol : 10,6 %

Créole : 10,2 %

Arabe : 5,5 %

Anglais : 2,6 %

Autres : 12,9 %

Excluant la francisation

* Données officielles au 30 septembre 2015.

** Excluant les annexes.

*** EHDAA = élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Élèves nés à l'étranger

FGJ

Québec : 73,5 %

Ailleurs : 26,5 %

FP

Québec : 51,4 %

Ailleurs : 48,6 %

FGA

Québec : 60,6 %

Ailleurs : 39,4 %

Excluant la francisation

Élèves HDAA

Répartition des 13 492 élèves HDAA de la FGJ* :

51 % en classe ordinaire

12 % en école spécialisée

37 % en classe spécialisée d'une école ordinaire

Classes d'accueil et soutien linguistique

4221 élèves** fréquentent une classe d'accueil ou reçoivent du soutien linguistique en classe ordinaire dans 125 classes au primaire et 64 classes au secondaire.

Employés

16 622 employés*** : 10 509 réguliers et 6113 non réguliers

* Incluant les codes 10, 11, 12.

** Nombre de déclarations d'élèves.

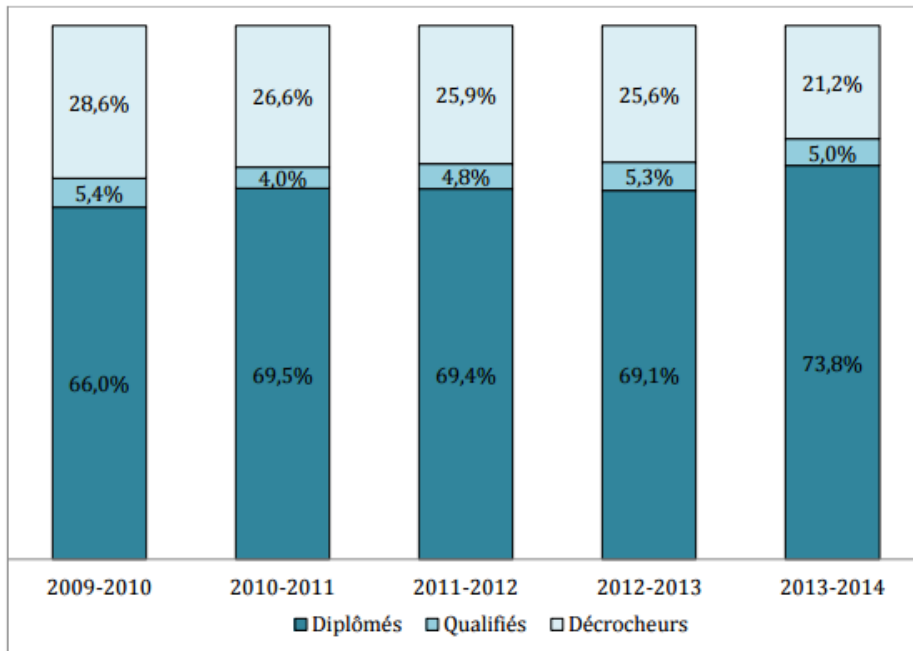
*** Ce nombre exclut les honoraires et les contrats.

4. Plan Réussir et buts ministériels

La mise en œuvre du plan Réussir a contribué à l'atteinte des buts ministériels. Des cibles ont été fixées afin de permettre une régulation constante des politiques en fonction de l'évolution des résultats.

1^{er} but – L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

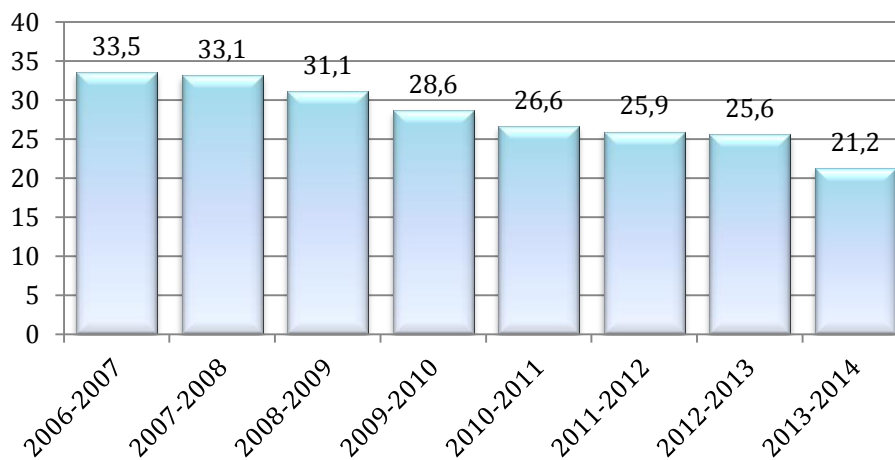
Répartition des sortants de 2009-2010 à 2013-2014



Progression constante du nombre de sortants diplômés et qualifiés depuis 2009-2010

Source : MEES, indicateurs nationaux, système Charlemagne, compilations spéciales, données non publiées, mai 2016

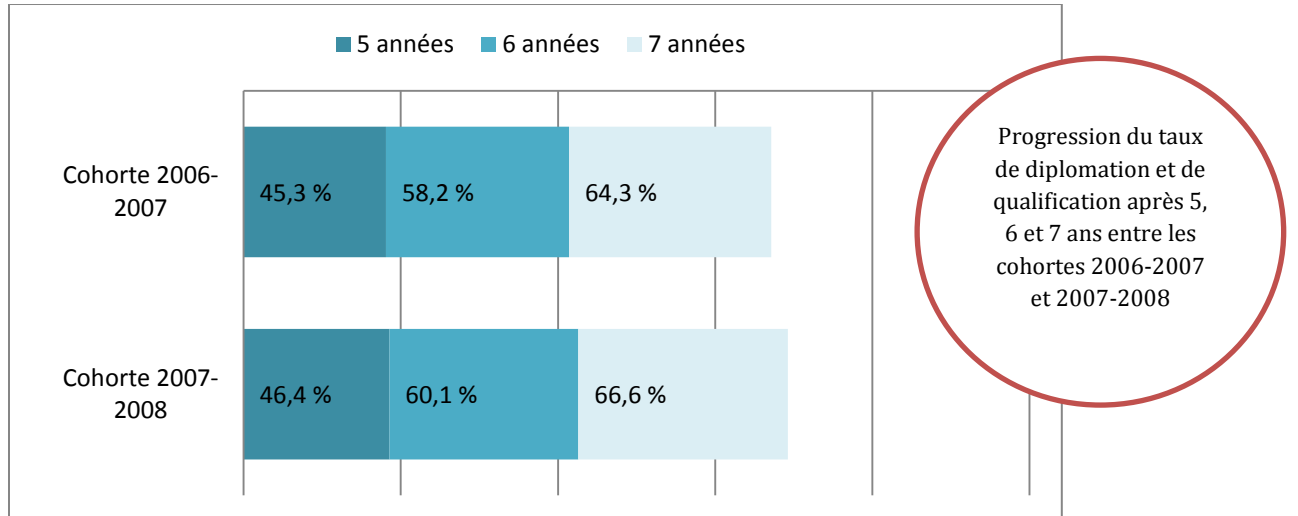
Taux de sorties sans diplôme ni qualification de 2006-2007 à 2013-2014



Baisse constante du nombre de décrocheurs
Cible de 26,8 % dépassée depuis 2010-2011

Source : MEES, indicateurs nationaux, système Charlemagne, compilations spéciales, données non publiées, mai 2016

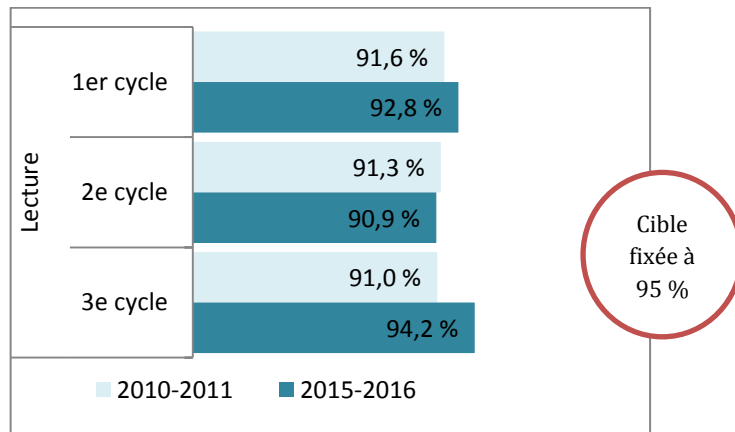
Taux de diplomation et de qualification après cinq, six et sept ans des cohortes ayant débuté en 2006-2007 et en 2007-2008



Source : MEES, indicateurs nationaux, système Charlemagne, compilations spéciales, données non publiées, mai 2016

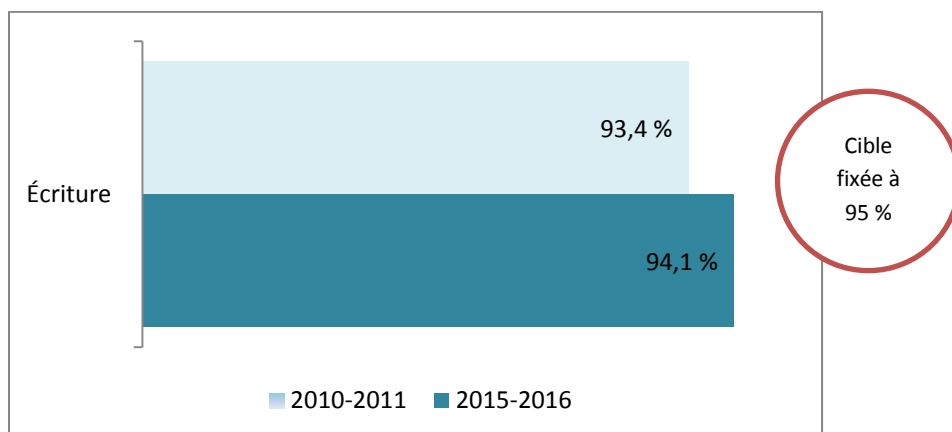
2^e but – L’amélioration de la maîtrise de la langue française

Taux de réussite au bilan de fin d’année en lecture chez les élèves du primaire²

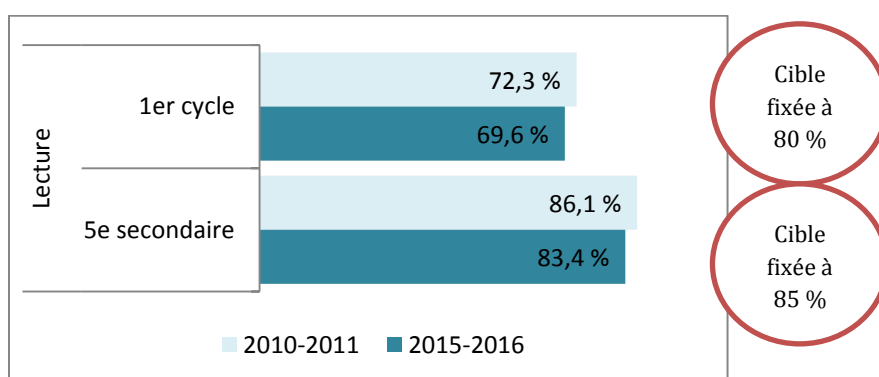


² Au primaire, en 2015-2016, les résultats de plusieurs élèves en classes spéciales ne sont pas comptabilisés dans les résultats; ils sont évalués en cotes ou par des codes de cours différents depuis 2011-2012. L’effet sur les résultats globaux est toutefois négligeable.

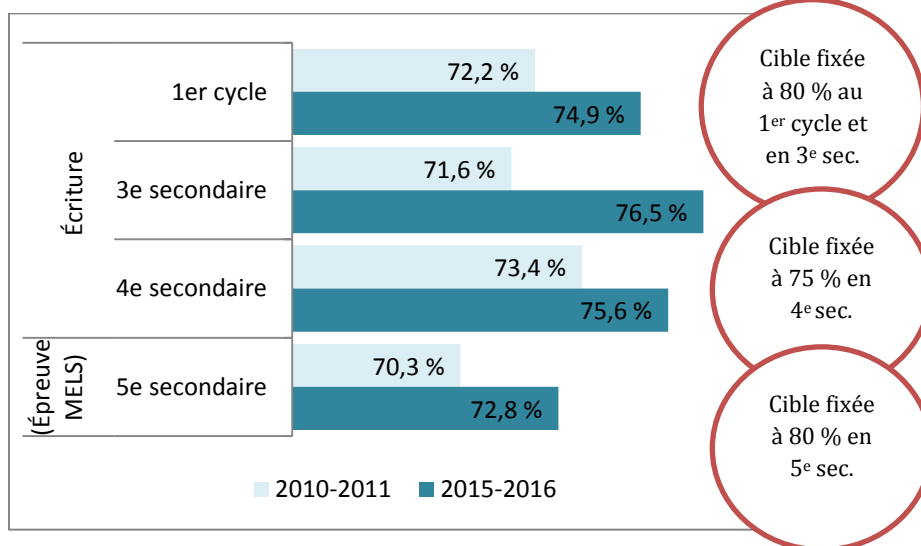
Taux de réussite au bilan de fin d'année en écriture chez les élèves du 3^e cycle du primaire



Taux de réussite au bilan de fin d'année en lecture chez les élèves du secondaire³



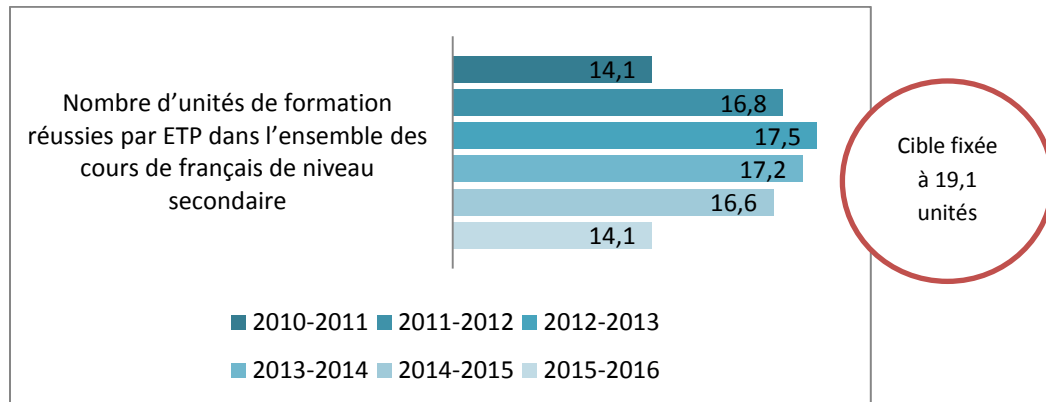
Taux de réussite au bilan de fin d'année en écriture chez les élèves du secondaire



Source : Lumix-GPI, 28 novembre 2016

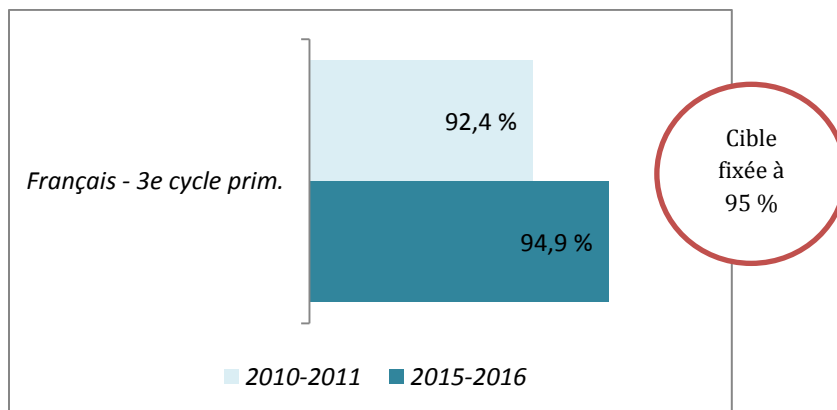
³ En 2015-2016, les résultats aux reprises d'été sont inclus dans les taux de réussite.

Résultats à la formation générale des adultes⁴⁵⁶



3^e but – L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Taux de réussite au bilan de fin d'année en français chez les garçons du 3^e cycle du primaire

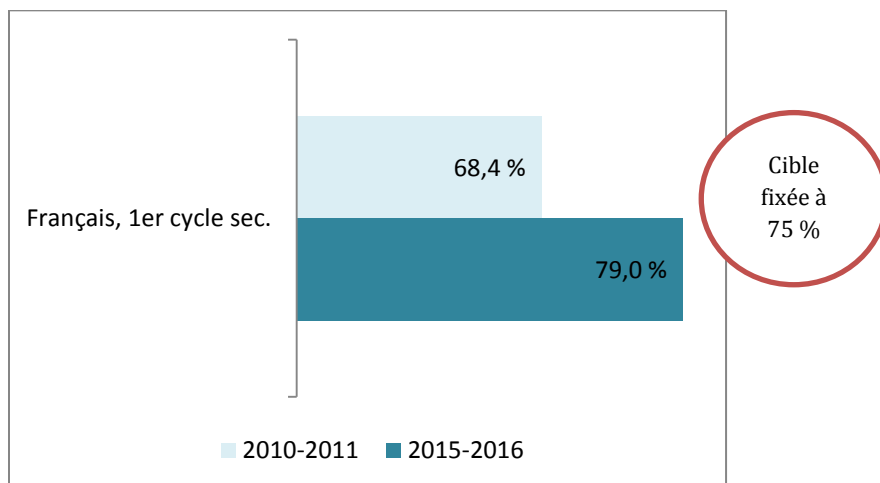


⁴ Une unité correspond à 25 heures d'enseignement.

⁵ ETP signifie *Équivalent temps plein*. Cette donnée équivaut à 900 heures de fréquentation scolaire pour un élève adulte au cours d'une même année.

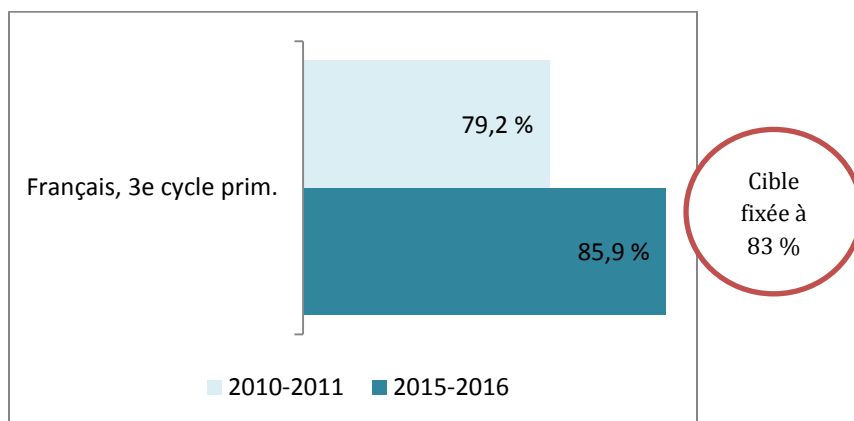
⁶ Depuis 2014-2015, un nouveau programme de formation de base commune a été implanté à la formation générale des adultes. Il regroupe 13 programmes d'études, dont le premier cycle du secondaire. Compte tenu de ce changement, les résultats de 2014-2015 et de 2015-2016 sont difficilement comparables à ceux des années antérieures. Le nouveau programme étant plus exigeant, moins d'élèves réussissent les examens.

Taux de réussite au bilan de fin d'année en français chez les garçons du 1^{er} cycle du secondaire

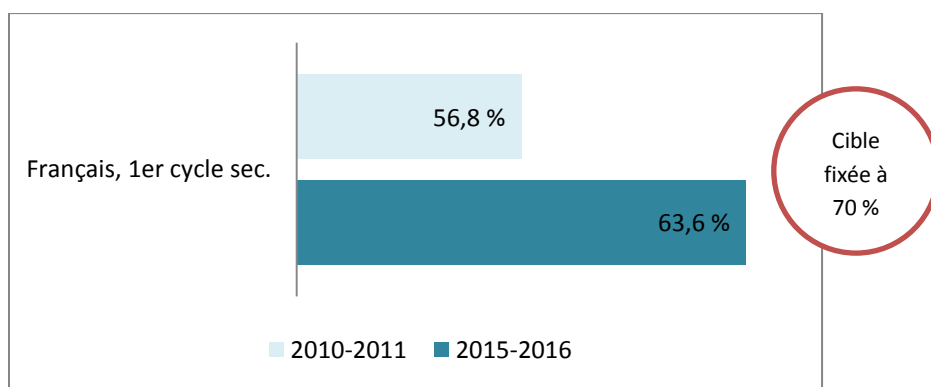


Source : Lumix-GPI, 28 novembre 2016

Taux de réussite au bilan de fin d'année en français chez les élèves HDAA du 3^e cycle du primaire



Taux de réussite au bilan de fin d'année en français chez les élèves HDAA du 1^{er} cycle du secondaire



Source : Lumix-GPI, 28 novembre 2016

4^e but – L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Quelques réalisations

❖ *Environnement sain et sécuritaire – volet bâtiments*

- Dépenses de près de 70 millions de dollars pour le maintien ou la remise en état des bâtiments de la CSDM
- Dépenses de plus de 28 millions de dollars pour des projets d'ajout d'espace, notamment l'agrandissement des écoles Louis-Colin, Gilles-Vigneault et Saint-Noël-Chabanel, pavillon des Découvreurs
- Dépenses de plus de 15 millions de dollars pour la réhabilitation environnementale des terrains contaminés
- Dépenses de plus de 1,5 million de dollars pour des projets visant l'amélioration de l'accessibilité aux immeubles pour les personnes handicapées
- Mise en œuvre d'un plan d'entretien préventif structuré
- Mise en place d'un projet de rehaussement des pratiques en entretien ménager

❖ *Environnement sain et sécuritaire – volet personnes*

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire fait l'objet d'une attention particulière à la CSDM et est exigée par la *Loi sur l'instruction publique*. Les écoles ont été amenées à se doter d'une cible chiffrée, à choisir des moyens pour atteindre cette cible, à définir les comportements attendus des élèves et du personnel et à déterminer un outil de consignation pour suivre l'évolution des données. Dans un souci d'améliorer les pratiques éducatives des établissements et de favoriser la socialisation et la réussite des élèves, la Commission scolaire a privilégié les aspects suivants :

- Accompagnement pour l'élaboration des codes de vie dans les établissements
- Formation sur la surveillance stratégique
- Formation et soutien sur l'intervention sur-le-champ (tous les psychoéducateurs sont formés en tant qu'agents multiplicateurs dans les écoles)
- Formation et soutien sur l'enseignement des comportements attendus (tous les psychoéducateurs sont formés en tant qu'agents multiplicateurs dans les écoles)
- Collaboration école-famille
- Entente entre le Service de police de la ville de Montréal et les cinq commissions scolaires de l'île sur la présence policière en milieu scolaire

La CSDM a également mis à la disposition des gestionnaires et membres du personnel les moyens suivants :

- Présentation aux directions et aux directions adjointes des établissements d'une trousse de documents sur la prévention et la résolution des conflits
- Détermination des besoins des gestionnaires dans la prévention et la résolution des conflits, des sources potentielles de conflits et des indices préventifs
- Soutien spécifique des gestionnaires d'établissements et de services, en collaboration avec les directions d'unités et de services
- Accompagnement et soutien général des gestionnaires dans le dossier relatif au climat de travail et aux conflits
- Plusieurs formations offertes au personnel sur l'importance d'un bon climat et de la civilité au travail

5^e but – L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Nombre de nouveaux élèves âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle

2009-2010	1060
2010-2011	877
2011-2012	900
2012-2013	892
2013-2014	888
2014-2015	nd
2015-2016	nd

Cible
fixée à
1272
élèves

Source : Système AGIR, MEES, décembre 2016

5. Sommaire des résultats financiers 2015-2016

État de la situation financière

au 30 juin

	2016	2015
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Subvention de fonctionnement à recevoir	128 557 510	128 480 829
Subvention à recevoir - financement	539 851 450	487 736 132
Débiteurs	15 131 544	14 638 958
Stocks destinés à la revente	124 789	146 307
Placements de portefeuille	10 000	10 000
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	683 675 293	631 012 225
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
PASSIFS		
Dû au Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal	425 739 206	555 970 801
Découvert bancaire	3 256 752	6 545 916
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 300 944	1 323 458
Revenus perçus d'avance	3 790 985	3 087 324
Provision pour avantages sociaux futurs	55 794 390	54 092 188
Passif au titre des sites contaminés	184 714 862	130 330 886
Autres passifs	906 727 009	707 637 583
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES PASSIFS	1 581 324 148	1 458 988 156
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(897 648 855)	(827 975 931)
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	805 329 830	741 137 896
Stocks de fournitures	2 921 124	1 926 508
Charges payées d'avance	5 476 158	793 618
	<hr/>	<hr/>
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	813 727 112	743 858 022
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
DÉFICIT CUMULÉ	(83 921 743)	(84 117 909)
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

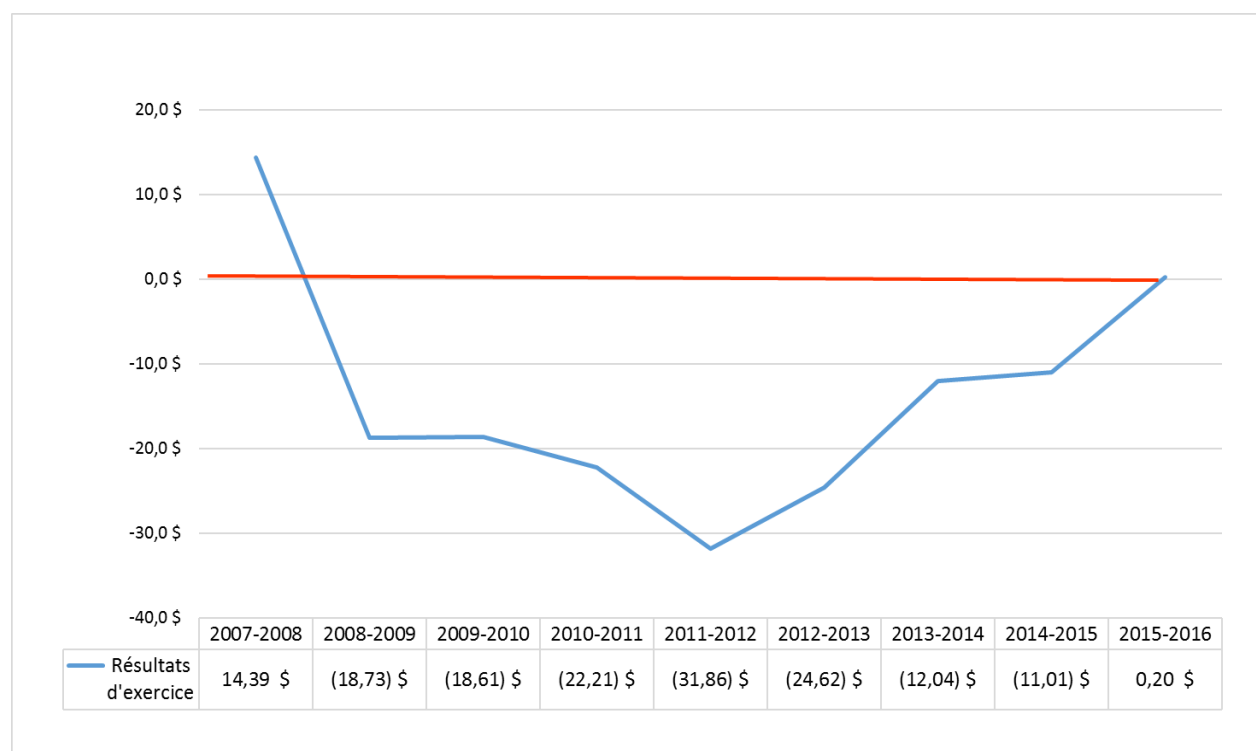
État des résultats

Exercice clos le 30 juin

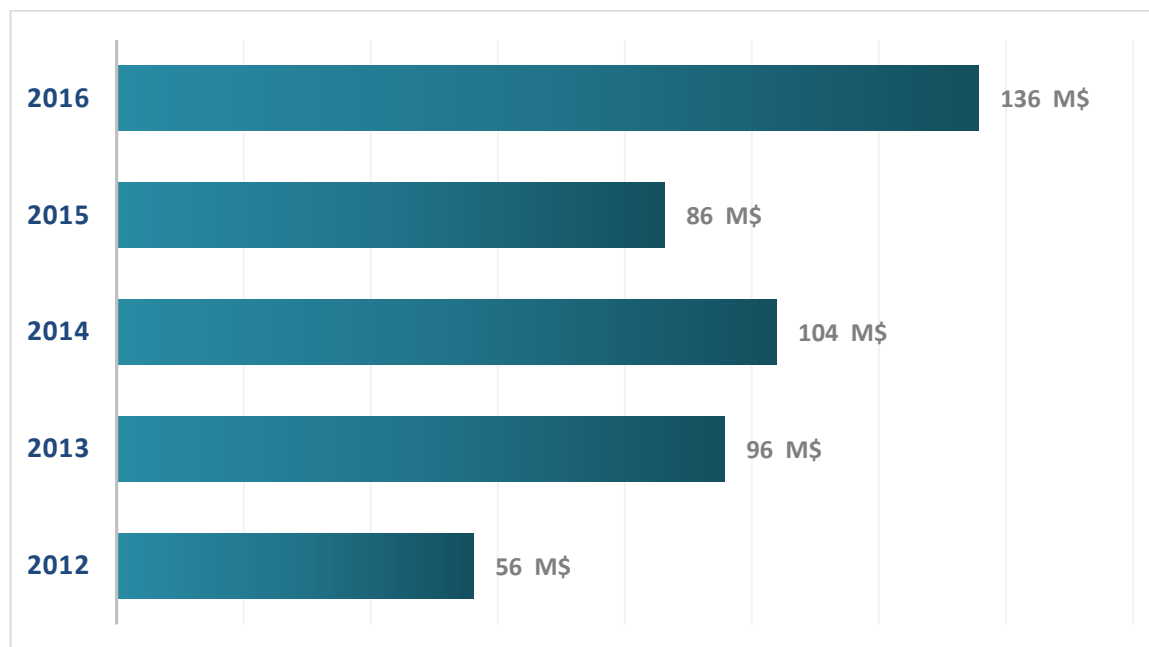
REVENUS	2016	2015	CHARGES	2016	2015
	\$	\$		\$	\$
Subvention de fonctionnement du MEES	697 199 764	723 688 178	Activités d'enseignement et de formation	529 664 378	532 465 044
Autres subventions et contributions	970 661	1 966 415	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	195 858 195	209 463 850
Taxe scolaire	177 692 011	173 397 658	Services d'appoint	90 657 033	92 693 561
Droits de scolarité et frais de scolarisation	8 353 454	7 463 451	Activités administratives	39 118 224	40 182 472
Ventes de biens et services	66 479 576	65 525 001	Activités relatives aux biens et immeubles	134 291 582	141 586 304
Revenus divers	148 173 446	72 084 005	Activités connexes	108 627 323	40 837 725
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	98 967	259 889	Dépenses liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 702 203	(212 523)
			Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(1 147 225)	(1 616 283)
TOTAL DES REVENUS	1 098 967 879	1 044 384 597	TOTAL DES CHARGES	1 098 771 713	1 055 400 149
			EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	196 166	(11 015 552)

Historique – Résultats d'exercice de 2007-2008 à 2015-2016

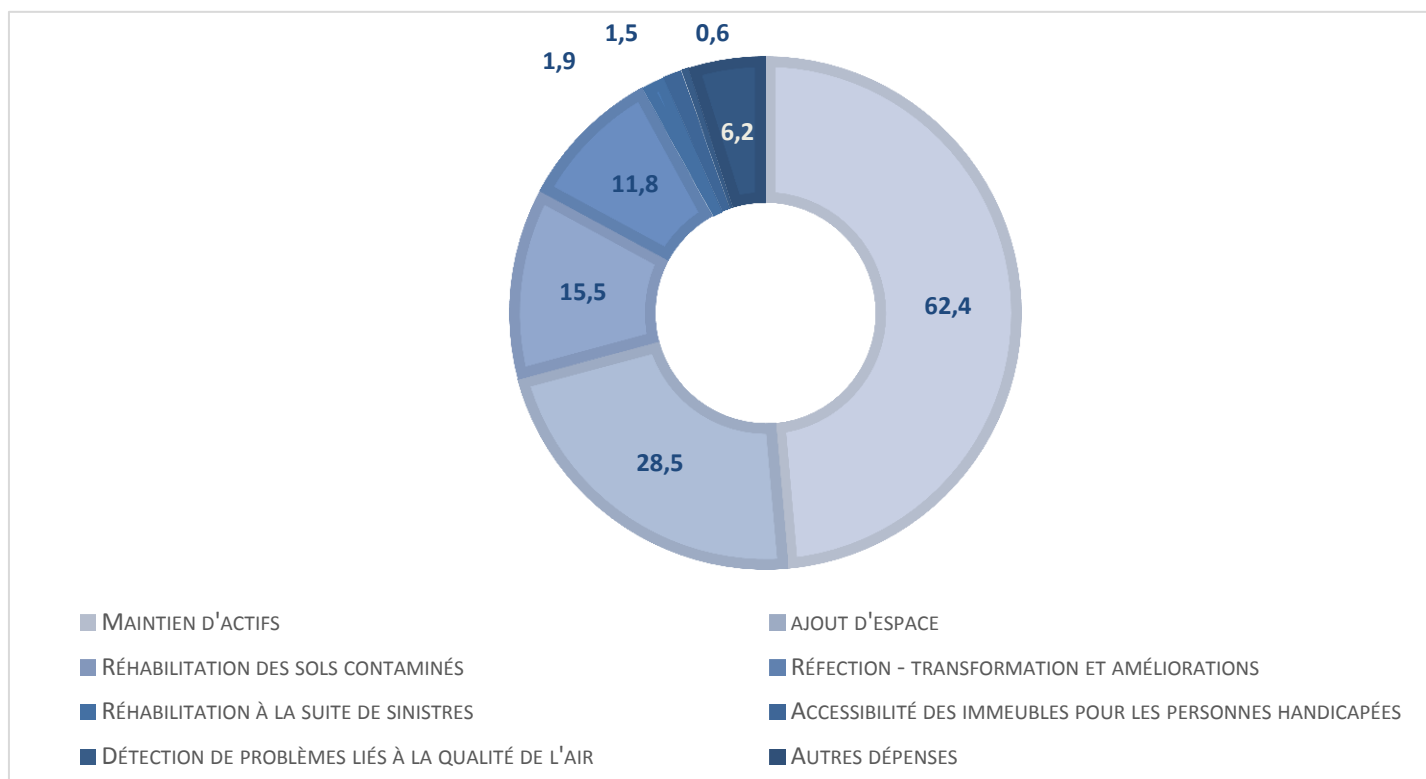
en millions de dollars



Évolution des allocations consenties en maintien d'actifs – 2012 à 2016



Répartition des dépenses d'investissement 2015-2016



6. Bilan des interventions liées à l'intimidation et à la violence

Sur 168 écoles primaires et secondaires, 147, soit 87,5 % de l'ensemble de ces établissements, n'ont rapporté aucune plainte liée à l'intimidation et à la violence à la Direction générale. Vingt et une écoles, soit 12,5 % des établissements, ont rapporté de une à deux plaintes. Aucune de ces plaintes n'a toutefois généré un rapport de la protectrice de l'élève au Conseil des commissaires. Il s'agit d'une amélioration notable puisqu'aucune école n'a rapporté trois plaintes ou plus en 2015-2016. Ce résultat peut notamment s'expliquer par la mise en œuvre, dans les écoles, de diverses mesures concertées pour contrer l'intimidation et la violence.

7. Sommaire du rapport annuel 2015-2016 de la protectrice de l'élève

La protectrice de l'élève est une tierce personne indépendante de la Commission scolaire et de la personne qui la saisit. Elle ne représente ni la Commission scolaire ni le plaignant.

Voici un résumé des dossiers traités au cours de l'exercice 2015-2016. La version intégrale apparaît sur le site Internet de la Commission scolaire (csdm.ca).

Au total, 296 dossiers ont été ouverts au cours de cet exercice. De ce nombre, il y avait une demande hors territoire. Le premier tableau présente l'origine des demandes.

Parents	240	81 %
Élèves	55	18,5 %
Autres	1	0,5 %
Total	296	100 %

Le deuxième tableau donne la répartition des demandeurs selon l'ordre d'enseignement.

Tableau 2 – Demandeurs selon l'ordre d'enseignement – 2015-2016		
<i>Primaire</i>	175	59 %
<i>Secondaire</i>	65	22 %
<i>Adultes (FGA + FP)</i>	55	18,5 %
<i>Autres</i>	1	0,5 %
Total	296	100 %

Le troisième tableau présente l'évolution du nombre de demandes depuis la création du poste de protecteur de l'élève, en 2013-2014, jusqu'en 2015-2016.

La protectrice de l'élève a reçu 240 plaintes du secteur des jeunes, soit de 0,3 % de la population totale, et 55 plaintes du secteur des adultes, soit de 0,1 % de la population totale.

Tableau 3

Ordre d'enseignement	2013-2014	2014-2015	2015-2016
<i>PRIMAIRE</i>	153	268	175
<i>ÉDUCATION DES ADULTES</i>	52	73	55

Le tableau 4 permet d'analyser la nature des plaintes en fonction des ordres d'enseignement. On compte 24 motifs différents de plainte, soit quatre de plus que l'année antérieure. Le point sur l'intimidation et la violence a été scindé en deux motifs distincts, car, règle générale, il y a peu de violence physique dans les situations d'intimidation.

Les changements de classe, qui ont lieu en début d'année, ont été ajoutés, tout comme la politique d'admission (découpage territorial, distance de l'école) et, enfin, l'absence de service aux élèves handicapés ou difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Tableau 4 – Nature des plaintes par ordre d’enseignement								
Nature des plaintes	Prim.	Sec.	FGA	FP	ACC	Phdaa*	Shdaa**	Total
Intimidation	7			1		1		9
Violence	1	1						2
Suspension injustifiée ou trop longue		4		1			1	6
Expulsion du programme et délai d’attente	1	1	1	4				7
Changement ou transfert d’école	9	11				1	3	24
Changement de classe	7		1					8
Envers une direction	4	4		2				10
Envers un enseignant	22	8	1	5	1		1	38
Envers le service de garde	8							8
Envers un membre du personnel	3		1	1				5
Demande extraterritoriale	3							3
Demande de libre choix refusée	31					2		33
Transport scolaire	19	2				4	3	28
Révision de classement	6	3	1			1	1	12
Révision d’une décision administrative	6	2	1	6				15
Demande de révision de note		7		7				14
Frais facturés aux parents ou aux élèves	4	1		2		1		8
Sécurité dans l’école, la cour ou le trajet scolaire	5			3		1		9
Situation inacceptable	8	2		9		1	1	21
Code de vie ou règlement		2	1	1			1	5

Tableau – Nature des plaintes par ordre d’enseignement								
Nature des plaintes	Prim	Sec	FGA	FP	ACC	Phdaa*	Shdaa**	Total
Admission ou inscription	4			4	1	2		11
Absence de service EHDA	1					6	4	11
Hors compétence				1				1
Autre	4	2	2					8
TOTAL	153	50	9	46	2	20	15	296

*Phdaa – Primaire – élève handicapé ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage

**Shdaa – Secondaire – élève handicapé ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage

Le cinquième tableau démontre que les plaintes entourant les demandes d’inscription en libre choix refusées ont presque triplé en 2015-2016.

Tableau 5 – Plaintes les plus fréquentes				
Nature des plaintes	Jeunes	Adultes	TOTAL	%
Libre choix	32		32	11 %
Transport	28		28	9 %
Transfert d’école ou centre	24		24	8 %
Envers les enseignants	30	8	38	13 %
Situation inacceptable	12	9	21	7 %
Total	126	17	143/296	48 %

Pour plus de renseignements : csdm.ca